FRC 2 19745

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Case FRC 17544

OPINION

DE DOCHE-DELISLE (de la Charente),

Sur la proposition faite par Jourdan de déclarer la patrie en danger.

Séance du 28 fructidor an 7.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

Si la voix des amis de la patrie eût été entendue, si une fausse politique ne l'eût pas constamment étouffée, nous n'aurions pas à gémir sur les maux qui nous environnent; la République n'eût cessé d'être victorieuse et triomphante, ses alliés respectés, et une paix honorable seroit aujourd'hui le prix de dix années de privations et de sacrifices.

Peuple français! après avoir porté au loin le bruit de ton nom et de ta gloire; après avoir étonné l'univers par la renommée de tes exploits, faut-il que tu

THE NEWBERRY LIBRARY

perdes, en une seule campagne, le fruit de dix années de conquêtes ? Faut-il que les peuples auxquels tu as donné la liberté, que tu as associés à ta gloire, soient maintenant sous le joug des tyrans, que l'esclavage le plus avilissant succède à la liberté que tu leur avois donnée ?

Français ! non, ce n'est pas la valeur de vos ennemis qui a fait leurs succès ; c'est la perfidie, c'est la trahison qui leur a livré vos alliés et leurs places fortes.

O vous qui croyez qu'on gouverne une République avec le machiavélisme des cours, avec la politique des monarchies; vous pour qui le cri de *guerre aux fripons, aux traîtres et aux dilapidateurs* est un signe d'anarchie ; vous qui ne voyez que conspiration dans des propositions énergiques et dans tout ce qui ne se ressent pas de votre apathique tranquillité, voyez le précipice sur les bords duquel vous nous avez conduits ; contemplez votre ouvrage ; voyez le fruit des perfides conseils que vous avez donnés : dites-nous si on peut s'abuser plus long-temps; dites-nous si votre politique, vos fausses combinaisons doivent plus long-temps prévaloir; dites-nous si les républicains doivent attendre qu'on vienne les égorger dans leurs foyers ; dites-nous si vous ne les engagerez à se lever, si vous ne les avertirez sur leurs dangers, que lorsque tout espoir de salut sera perdu, lorsqu'ils pourront tomber impunément sous le fer des barbares du Nord et de leurs infames alliés, sous le poignard des émigrés et des brigands, sous la hache des bourreaux de la royauté.

Quelle fausse tranquillité vous abuse ! Eh quoi ! vous croyez sauver la République sans le secours des républicains ! vous croyez la sauver sans réveiller l'énergie, sans raviver l'esprit public !

Quoi ! les tyrans coalisés arment des milliers de bras : non contens d'employer tous leurs moyens, toutes leurs

forces, ils excitent contre vous les autres peuples, vos alliés même ; ils vous divisent les uns et les autres, ils allument au milieu de vous tous les feux de la guerre civile, ils soudoient des bandes de brigands et d'égorgeurs qui chaque jour éclaircissent les rangs des républicains, qui chaque jour pillent et incendient les propriétés des patriotes, des défenseurs de la patrie, des fonctionnaires publics, des acquéreurs de biens nationaux : ils organisent des insurrections ; et vous craignez de réveiller l'énergie du peuple, vous craignez de lui ouvrir les yeux sur ses dangers !

A ces dangers réels, aux maux qui nous affligent de toutes parts, vous substituez des craintes chimériques, des maux imaginaires ; vous affectez de craindre le retour d'un gouvernement révolutionnaire, d'un comité de salut public, enfin du régime affreux de 1793.

Eh ! qui de nous peut y songer sans frémir ? qui de nous n'a pas souffert de ce régime exécrable, de ces insolens proconsuls, fléaux des départemens où ils régnoient ? Et vous nous rappelez ces horreurs, vous qui n'avez pas eu assez de courage pour les empêcher ; vous qui ne frémissez pas au récit des égorgemens, des pillages dont chaque jour nous présente l'affreux tableau ; vous dont les conceptions étroites ne peuvent prétendre aucune part dans les grandes choses que la Convention a faites !

Non, nous ne voulons pas du régime affreux que vous nous retracez ; nous ne voulons pas la confusion des pouvoirs ; nous ne voulons pas affoiblir la puissance du Directoire exécutif : nous voulons au contraire l'augmenter en mettant dans ses mains une plus grande force, en l'aidant de tous les moyens constitutionnels, en l'environnant de l'opinion publique, en le rendant fort de la volonté du peuple. Nous voulons le maintien de

la constitution de l'an 3, l'intégralité de notre territoire ; nous voulons que les ennemis soient repoussés loin de nos frontières, que nos alliés soient délivrés du joug accablant qui les opprime ; nous voulons que la tranquillité intérieure soit rétablie, que le pillage et les égorgemens cessent, que les royalistes soient comprimés, les républicains protégés, les dilapidateurs punis, que la paix vienne dédommager le peuple des nombreux sacrifices qu'il a faits. Nous voulons que les bons citoyens, que ceux qui ont intérêt de défendre la République, soient instruits de leurs dangers ; qu'appelés par la loi, ils se lèvent à sa voix, que ce soit le Directoire qui emploie, qui dirige ce grand mouvement.

Quoi ! nous tairions au peuple les dangers qui le menacent, nous l'endormirions dans une fausse et trompeuse sécurité ! nous l'entretiendrions dans un sommeil de mort ! nous lui dirions que la constitution dont il nous a confié le dépôt, que la patrie dont il nous a constitués les premières sentinelles, ne sont pas en péril, que la vie des Français, leurs propriétés sont en sûreté, lorsque cinq républiques créées par son courage, par ses bienfaits, au prix du sang de ses généreux enfans, protégées par ses armes, ont disparu de la carte des peuples libres, lorsqu'elles sont en proie à la barbarie, à la fureur de ses ennemis, au pillage le plus affreux ; lorsque par-tout les échafauds y sont dressés, lorsque des monceaux de cadavres y sont les premières bases du despotisme, de la féodalité et des trônes tyranniques qu'on se propose d'y relever ; lorsque nos armées sont repoussées, pour ainsi dire, jusque sur nos frontières ; lorsque les tyrans coalisés, forts de la trahison qui leur a livré des forteresses imprenables, jurent la perte de la France et en promettent le

pillage à leurs féroces soldats ; lorsque les émigrés se repaissent du plaisir de la vengeance, désignent leurs victimes ; lorsque le royalisme calcule par millions les citoyens qu'il doit immoler à sa fureur ; lorsque chaque mécontent marque la place où il doit enfoncer le poignard ; lorsqu'enfin le tyran du Nord enlève des milliers de républicains pour peupler les affreux déserts de la Sibérie !

Nous lui dirions que la sûreté intérieure n'est pas compromise, lorque des bandes royales s'organisent de toutes parts, lorsque des conspirations éclatent sur tous les points de la République ; lorsque chaque jour nous annonce le meurtre, l'assassinat, le pillage des républicains ; lorsque les routes ne sont plus en sûreté, et que des bandes de voleurs attaquent impunément et en plein jour les voyageurs, les voitures et les diligences publiques ; lorsque des proclamations royales circulent dans toute la République ; lorsqu'on ose parler d'une paix honteuse qui nous donneroit un roi, et nous restreindroit à nos anciennes limites ; lorsque de vils écrivains soudoyés par l'Angleterre prêchent la désobéissance aux lois, avilissent les autorités constituées, poursuivent et proscrivent les meilleurs républicains !

Représentans, nous devons au peuple la vérité, nous la lui devons toute entière : ce n'est qu'en la lui disant que nous pouvons sauver la République ; ce n'est qu'en la lui disant que nous pouvons réveiller cette énergie qui commande le succès et fait trembler nos ennemis.

Oui, au moment où nous lui demandons les secours en hommes et en argent qui sont nécessaires pour porter nos armées sur un pied formidable, nous devons lui déclarer que la patrie est en danger ; et je suis loin de croire, comme l'ont fait les orateurs qui m'ont précédé, que cette déclaration soit inutile.

Plus les secours à accorder, les sacrifices à faire sont grands, plus le peuple doit être convaincu, doit être pénétré de la nécessité de les faire : éclairé sur ses dangers, à la voix de la patrie en péril, rien ne lui sera impossible : le Français ne calcule point lorsqu'il s'agit de sa gloire et de son honneur ; il peut tout lorsqu'il s'agit de défendre son territoire, sa constitution et sa liberté.

Déjà il frémit de rage qu'un insolent étranger ose le menacer et considérer comme une conquête le sol qui l'a vu naître ; il s'indigne de ses lâches succès, ouvrage de la trahison et de la perfidie ; il sent qu'il n'est pas fait pour fuir devant les barbares du Nord, devant des armées qu'il ne connoît que par leurs défaites ; il sent qu'il n'est pas fait pour plier sous le joug des tyrans ; il s'est élevé à la hauteur de l'homme libre, il connoît toute sa dignité ; il ne veut d'autre maître que la loi, d'autre gouvernement que sa constitution ; il sait qu'elle seule peut lui assurer son bonheur, et il la maintiendra.

Parlez, représentans du peuple, et bientôt les ennemis de la République sont comprimés ! La proposition de déclarer que la patrie est en danger porte déja dans leurs ames la crainte et l'effroi. Voyez les patriotes du midi levés en masse pour la défense de leur territoire, menacé par les brigands organisés en armée royale ; voyez ce que la seule énergie républicaine a produit ! Et, je le demande à tous ces froids calculateurs politiques, quels flots de sang eussent coulé, si la défense du midi eût dépendu de leurs ignorantes combinaisons !

Je leur demande si, dans ce grand mouvement le peuple s'est livré aux moindres excès, s'il a eu d'autres guides que la loi et les autorités constituées, s'il a oublié un seul instant qu'il combattoit pour le maintien de la constitution.

Dites un mot, représentans du peuple, et des ressour-

ces immenses viennent alimenter le trésor public, toutes les places de la République sont converties en ateliers d'armes, l'airain bouillonnant se convertit en canons, la foudre se prépare, et des milliers de républicains se précipitent aux frontières pour terminer enfin cette guerre affreuse que le machiavélisme le plus perfide a ménagée, et dont une meilleure politique nous eût préservés.

Alors, représentans du peuple, la République dictera une paix honorable, qui assurera à jamais sa tranquillité et son bonheur; alors les sueurs et les travaux du peuple ne seront pas le partage des sangsues publiques; le fardeau des contributions sera diminué; le commerce, l'agriculture et les arts fleuriront; les Français respireront, sous une législation juste et paternelle, l'air pur et tous les bienfaits de la liberté; le fonctionnaire public ne parlera que le langage de la loi, il sera respecté; les haines, les ambitions, les intrigues disparoîtront; chaque autorité, chaque fonctionnaire se renfermera religieusement dans ses attributions constitutionnelles; sa place ne sera plus la proie de l'intrigant qui l'ambitionne, ou de l'homme en crédit auquel il aura déplu. Il sera jugé sur ses actes; l'autorité chargée de prononcer sur son sort sera en garde contre les sollicitations de l'intrigue, de la passion et de la haine (1).

Ah! loin de moi tout injuste soupçon! je respecte les opinions de ceux qui craignent les effets de la mesure proposeé, et j'ai droit d'attendre qu'ils respecteront la mienne : divisés sur les moyens, nous tendons tous au même but.

Il n'est aucun de nous qui ne convienne que la patrie

(1) Si les arrêtés de destitution étoient motivés sur les invitations de ceux qui les sollicitent, sur leurs attestations, sur leur témoignage, on en verroit beaucoup moins : les intrigans se cachent dans l'ombre; ils n'aiment pas la publicité.

est en danger; les différentes lois que nous avons rendues l'attestent; le Directoire exécutif l'a dit dans sa proclamation du 25 messidor, et dans celle du 17 de ce mois : la solemnité de cette déclaration est donc seule l'objet de nos débats.

Les uns se rappellent les maux qui la suivirent en 1792 ; ils prétendent qu'ils en furent l'effet ; ils en craignent le retour.

D'autres auroient desiré que les mesures à prendre eussent précédé cette proclamation.

Les autres ne voient dans les suites de la proclamation qui fut faite en 1792, que le bien qu'elle produisit, l'énergie du peuple qu'elle réveilla, l'enthousiasme qui porta des milliers d'hommes sur les frontières, les sacrifices auxquels elle excita, cet élan sublime qui passa dans toutes les ames, et imprima à tous les Français un seul sentiment, celui de sa conservation, l'amour de sa liberté, le maintien de ses droits. Ils ne voient dans les maux qui suivirent que l'ouvrage des factions, et non de ce grand mouvement imprimé au peuple, puisqu'il fut en tout réglé et dirigé par la loi.

Il eût peut-être mieux valu que les mesures à prendre eussent précédé la déclaration demandée : mais peut-on craindre que ces mesures deviennent arbitraires, inconstitutionnelles, lorsqu'il existe un Corps législatif, un Directoire exécutif, des autorités constituées qui veulent fortement le maintien de la constitution ? peut-on craindre une arrière-pensée, un mouvement dangereux, lorsque, par la déclaration proposée, on rappelle au peuple l'art. 377 de la constitution ; lorsqu'on dit aux citoyens : « *Que ceux qui vont obtenir l'honneur de marcher* » *les premiers pour défendre ce qu'ils ont de plus cher, se* » *souviennent toujours qu'ils sont Français et libres ; que leurs* » *concitoyens maintiennent dans leurs foyers la sûreté des* » *personnes et des propriétés ; que les magistrats du peuple*

» *veillent attentivement ; que tous, dans un courage calme,* » *attribut de la véritable force, attendent, pour agir, le* » *signal de la loi ; et la patrie sera sauvée ?* »

La déclaration proposée ne produira donc d'autre effet que celui de réveiller l'énergie du peuple ; il verra ses dangers, et aucun sacrifice ne lui coûtera : les conscrits s'empresseront de joindre leurs frères d'armes ; d'autres citoyens ambitionneront l'honneur de les suivre ; par-tout ils seront excités, encouragés : on s'empressera d'acquitter les contributions ; l'emprunt forcé sera rempli ; des offrandes civiques en armes, en effets d'habillement et d'équipement seront présentées sur l'autel de la patrie : la tranquillité se rétablira dans l'intérieur ; les bandes royales seront dispersées, les assassins et les brigands surveillés, arrêtés et punis. Rien ne se fera que sous l'empire de la loi, sous la direction du Directoire exécutif : ce grand mouvement sera par lui sagement régularisé ; le peuple entier ne sera pas debout ; il se livrera, au contraire, avec sécurité à l'agriculture, au commerce et aux arts ; les malveillans seront forcés au silence ; les fonctionnaires publics ne seront plus poursuivis, persécutés par des écrivains audacieux, qui, dans un délirant royalisme, sous le masque d'un patriotisme emprunté, soudoyés par l'or de l'Angleterre, sèment sur eux les soupçons, la méfiance, leur prêtent des projets, des vues perfides, et cherchent à diviser, à désunir les autorités constituées.

Tel est le point de vue sous lequel j'envisage la déclaration des dangers de la patrie, et, je le répète, je ne fais point un crime à ceux qui pensent autrement, mais je crois qu'ils sont dans l'erreur ; je crois que cette mesure ne peut effrayer que nos ennemis intérieurs et extérieurs, qu'elle ne peut intimider que

les fripons, les dilapidateurs de la fortune publique; tous ces hommes, en un mot, qui, enrichis par la révolution, n'aiment cependant pas la République, parce qu'ils craignent que leur conduite soit éclairée, et qu'on ne leur fasse restituer ce qu'ils ont injustement acquis.

Ces êtres méprisables veulent un gouvernement sous lequel ils puissent jouir tranquillement du fruit de leurs rapines, qui leur accorde des distinctions, des priviléges : ils sont prêts à se jeter dans les mains d'un maître, qui, ayant besoin de leur appui, leur accorde en échange l'impunité; d'un maître dont les intérêts soient néanmoins opposés à ceux de la famille du dernier tyran, dont ils redoutent les vengeances. Et à côté d'eux se placent les ambitieux, les intrigans, tous ces hommes enfin qui, ennemis de la République, ne peuvent marquer que dans un gouvernement où on puisse jouer le seul rôle auquel ils sont propres.

Hommes insensés, quel est votre aveuglement! Ne voyez-vous pas que vous auriez contre vous les purs royalistes qui ne veulent que leurs anciens maîtres, les tyrans coalisés qui ne veulent conquérir la France que pour eux, la réduire au plus affreux pillage, la partager et la rayer de la carte des puissances? Ne voyez-vous pas que la masse des républicains vous écraseroit, vous, et les royalistes, et les tyrans coalisés dont vous servez les projets? Hommes égarés! ralliez-vous aux républicains. Et vous, qui vous êtes enrichis aux dépens de la République, vous dont les fortunes scandaleuses excitent l'indignation générale, effacez par de grands sacrifices les crimes dont vous vous êtes rendus coupables envers la patrie, envers ses armées que vous avez réduites au plus affreux dénuement; venez au secours du gouvernement; restituez à la nation les sommes qui étoient destinées

à l'approvisionnement de nos places, à l'armement, à l'équipement, à la solde, à la subsistance de nos braves soldats. Ne faisons tous qu'un faisceau commun pour le maintien de la République, et de la constitution de l'an 3.

Et nous, représentans du peuple, nous qui tendons tous au même but, qui ne sommes divisés que sur les moyens, que de funestes divisions ne nous agitent plus, que le soupçon et la méfiance soient bannis de cette enceinte; que l'union la plus intime, que l'accord le plus parfait règnent entre nous et avec le Directoire exécutif; méprisons les traits de la malveillance, vengeons ceux qu'elle atteindroit; déployons ce grand caractère qui appartient aux représentans d'un peuple libre; faisons agir tous les grands ressorts qui sont en nos mains; que les moyens les plus puissans soient employés, que l'énergie républicaine ne soit plus comprimée, que le peuple apprenne ses dangers, qu'il sache que nous voulons le sauver, que nous n'avons point d'arrière-pensée: c'est le seul, c'est l'unique moyen de sauver la République et de vaincre ses ennemis.

Je vote pour le projet de résolution.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Vendémiaire an 8.